

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

MAIRIE
DE
VILLEGLY

SEANCE DU 31 MARS 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 14

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six, et le 31 Mars à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 23 Mars 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Véronique MARCAILLOU, Emmanuel COULONVAL, Jean MAURY, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Henri TUVERI, Patrick LEROY, Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY, Anne SAURY, Emma MONDON.

Absente excusée : Vanessa SALANDINI.

Mr Raymond BENOIT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que, compte tenu de l'adhésion de la commune, en janvier 2018, au Syndicat Intercommunal de Cylindrage de la Redorte, il appartient à présent au Conseil Municipal de désigner les délégués titulaires et suppléants qui représenteront la commune au sein du syndicat.

Sous-domaine :

**Désignation des
Membres :**

SIC DE LA REDORTE

OBJET :

**Renouvellement
des délégués
au SIC
de la Redorte**

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré :

DECIDE de désigner pour représenter la commune, les membres suivants :

- Délégué titulaire : Alain MARTY
- Déléguée titulaire : Emma MONDON
- Délégué suppléant : Jean MAURY
- Déléguée suppléante : Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY

AUTORISE Monsieur le Maire à communiquer au SIC de la Redorte tous les renseignements afférents à cette présente délibération.

Pour copie conforme,
Le Maire,


Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20260331-20260331DEL22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2026